



Gesellschaft für  
ökologische  
Forschung e.V.

Manfred  
Hermesen  
Stiftung  
Umwelt- und Naturschutz

GLS *Treuhand*  
Zukunftsstiftung  
Landwirtschaft

## Communiqué de Presse

**Confrontation autour d'un soja génétiquement modifié à la Cour de justice de l'Union européenne: David contre Goliath**

**Monsanto, l'AESA, le Gouvernement du Royaume-Uni et la Commission européenne joignent leurs forces pour combattre la société civile**

**Munich/ Luxembourg, 25 Septembre 2013. Monsanto, le Gouvernement Britannique, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) et la Commission européenne ont uni leurs forces pour contrer une plainte déposée auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et qui demande le retrait du marché d'un soja génétiquement modifié (GM) présentant un risque élevé.**

En Mars 2013, un groupe d'organisations non-gouvernementales a porté plainte auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) contre une décision de la Commission européenne autorisant le soja GM de Monsanto, *Intacta*, dans l'alimentation humaine et animale (T-177/13-5). Les plaignants estiment que l'AESA n'a pas respecté les exigences édictées par la législation européenne dans sa procédure d'évaluation des risques. Aujourd'hui, Monsanto, le Gouvernement britannique et l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) s'unissent à la cour pour défendre leur droit d'importer ce soja OGM.

*Intacta* est un soja transgénique similaire au très controversé maïs GM *SmartStax*. Il produit un insecticide et est tolérant aux herbicides à base de glyphosate (comme le Roundup). Propriété de Monsanto, il a été autorisé par la Commission européenne pour l'importation et l'alimentation humaine et animale en 2012. La plainte contre cette décision de la Commission européenne a été

déposée par 3 organisations à but non lucratif, le Réseau des chercheurs européens engagés pour une responsabilité sociale et environnementale (ENSSER), Sambucus and Testbiotech. Les plaignants ont reçu le soutien de la Société pour la recherche écologique, de la Fondation Manfred-Hermesen-Stiftung pour la conservation de la nature et la protection de l'environnement, de la Fondation sur l'agriculture du futur et de l'Association des familles de paysans allemands (ABL).

"C'est comme si cette coalition de l'industrie, des autorités et des politiciens avait pour but de décourager la société civile de se battre pour ses droits devant une cour. Mais nous n'avons pas peur", dit Annemarie Volling de l'Association des familles de paysans allemands. "Pour nous ce n'est pas un jeu de pouvoir, nous ne faisons que défendre les droits fondamentaux des paysans et des consommateurs."

Une première réaction aux arguments des groupes représentant la société civile a déjà été déposée par la Commission européenne. Cependant, les plaignants n'ont pas été convaincus par les arguments de la Commission européenne ni sur le plan légal ni sur le plan scientifique. A l'heure actuelle, les plaignants s'attendent à d'autres arguments écrits en provenance de la partie adverse, ce qui va devoir augmenter de façon substantielle le coût de la procédure.

"De façon générale, le soja fait partie des plantes cultivées ayant le plus grand potentiel allergène. Il est même connu que l'insecticide produit par les plantes transgéniques peut être à l'origine de réactions immunitaires. Par voie de conséquence, cela signifie un plus grand risque pour la santé humaine. Et dans le cas présent, ce risque est encore augmenté par l'interaction entre les résidus d'herbicides absorbés par la plante quand elle est traitée et l'insecticide qu'elle produit" dit Christoph Then de Testbiotech. "Malgré ces risques, l'AESA n'a même pas demandé d'étude toxicologique chez l'animal afin de vérifier les effets potentiels sur la santé." Testbiotech est l'organisation qui coordonne l'action en justice, et qui demande maintenant un soutien massif de la part des citoyens européens.

## **Contacts:**

Testbiotech: Christoph Then, [info@testbiotech.org](mailto:info@testbiotech.org), Tel +49 15154638040, [www.testbiotech.org](http://www.testbiotech.org)

ENSSER: [www.ensser.org](http://www.ensser.org)

Fondation sur l'agriculture du futur: [www.zs-l.de](http://www.zs-l.de)

Manfred-Hermesen-Stiftung: [www.m-h-s.org](http://www.m-h-s.org)

Sambucus: [www.sambucus.org](http://www.sambucus.org)

Société pour la recherche écologique: [www.oekologische-forschung.de](http://www.oekologische-forschung.de)

Association des familles de paysans allemands (ABL): [www.abl-ev.de](http://www.abl-ev.de)

## **Informations complémentaires:**

Réponse des plaignants (09/13): <http://www.testbiotech.de/node/895>,

<http://www.testbiotech.de/node/896>

Réaction de la Commission au dépôt de plainte (07/13): <http://www.testbiotech.de/node/894>

Plainte déposée auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (03/13):

<http://www.testbiotech.de/node/772>

Réponse de la Commission européenne à la plainte (01/13): <http://www.testbiotech.de/node/776>

Texte de la plainte déposée (07/13): <http://www.testbiotech.org/en/node/694>